

Régime de pensions du Canada (n° 2)

est la suivante: Malgré toutes les hausses dont on bénéficie, on n'est jamais plus avancé.

En effet, monsieur le président, lorsque les personnes âgées ont reçu leurs chèques de pension, le mois dernier, et lorsque les assistés sociaux ont touché leurs allocations, on a cru bon de supprimer à l'égard des assistés sociaux l'augmentation de \$9.46 par mois que le gouvernement fédéral leur avait accordée. C'est donc dire qu'on n'est jamais plus avancé, ni dans un cas ni dans l'autre. On donne d'une main et l'on retire de l'autre.

Monsieur le président, le peuple a raison. C'est à nous de le comprendre et d'agir en conséquence. Nous sommes ici les représentants du peuple. Si le peuple comprend les millionnaires et les présidents et directeurs des grandes sociétés, il comprend aussi les citoyens sans travail ni capital, et cette partie de la population mérite toute notre attention.

Je rends hommage au gouvernement libéral actuel d'avoir été l'instigateur des principales lois sur les pensions et les allocations familiales, à la suite, naturellement, des instances du Parti du Crédit Social, qui préconise le versement de ces allocations depuis de nombreuses années, ainsi que de leur augmentation à diverses époques.

La question qui se pose aujourd'hui est celle de savoir si l'on va assez loin dans ces domaines, surtout si l'on entend jouer franc jeu, en augmentant les pensions, les allocations et les subventions de toutes sortes. Car, ne l'oublions pas, ce n'est pas moi qui le dit, c'est l'opinion populaire que je traduis: «Malgré toutes les hausses, on n'est jamais plus avancé. Plus on reçoit, plus la vie coûte cher, et on en est toujours au même point et, même, on recule avec les années.»

Depuis 1958, monsieur le président, on parle d'inflation. Tous les diplômés d'université se «cassent la tête» pour trouver des formules capables de donner satisfaction au peuple, de juguler l'inflation, d'enrayer le chômage, de faire disparaître la pauvreté. Mais malgré toute la sincérité et la bonne conscience de ces grands experts qui dirigent le pays et les grandes sociétés, on régresse au lieu de progresser, dans tous les domaines relatifs à la pauvreté, au chômage et à l'inflation.

On aura beau dire que le mal est universel, c'est une raison de plus de travailler à trouver le remède au mal. Car si cela est un mal, il faut le faire disparaître. Pour ce faire, il faut commencer quelque part, alors, pourquoi pas commencer ici, au Canada?

C'est en 1934, au milieu de la crise internationale des années 30 que l'on a fondé la Banque du Canada, avec l'appui des grands experts financiers des États-Unis et de l'Europe, à la suite de nombreuses enquêtes royales. Nous sommes encore plongés dans une crise internationale en 1973, soit 40 ans plus tard, après avoir traversé la seconde guerre mondiale, la prospérité des années 1945 à 1958, et nous sommes encore aux prises avec l'inflation, le chômage et la pauvreté. Faudra-t-il encore attendre une autre guerre mondiale pour retrouver notre aplomb au Canada?

J'espère, monsieur le président, que le gouvernement trouvera la solution à la crise nationale actuelle avant qu'on en arrive à cette solution extrême, jamais souhaitée par la population.

Mais au lieu de nous laisser guider par la menace internationale, essayons donc de voir ce que nous pouvons faire ici, pour la population, en vue de faire régner une atmosphère de paix, de bonne entente et d'équilibre économique entre les grands et les petits, entre les personnes, les familles et les sociétés, petites, moyennes ou grandes. Tout

[M. Allard.]

en laissant chacun à son poste actuel, même le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Gray), celui des Finances (M. Turner), et celui de la Santé nationale et du Bien-être social, il serait possible de rétablir l'équilibre économique national entre les personnes, en examinant de plus près les quatre points suivants qui sont l'expression populaire du langage quotidien de notre peuple:

1. Aujourd'hui, les pères de famille et les célibataires touchent un salaire égal pour un travail égal.
2. Aujourd'hui, les mères de famille ne reçoivent aucun salaire pour leur travail domestique.
3. Aujourd'hui, les enfants et les étudiants coûtent cher et ne touchent pas de revenu personnel régulier.
4. Aujourd'hui, les compagnies réalisent les plus gros profits et sont moins taxées que les particuliers.

● (1610)

Monsieur le président, voici la clé qui peut servir de base à tous les calculs des plus grands savants et diplômés d'université pour mettre de l'ordre de façon définitive entre les revenus, les dépenses et les profits, entre les impôts, les taxes et les réserves, entre les citoyens, les familles et les compagnies, entre les patrons, les employés et les citoyens dépendants qui n'ont ni travail ni capital, pour leur assurer un revenu de base, pour leur assurer au moins la sécurité économique personnelle et familiale, selon leur cas particulier, au centre de notre économie nationale qui doit respecter la vie et la qualité de la vie de chaque citoyen, quel qu'il soit, selon sa langue, sa race, sa religion, sa nationalité, son degré d'instruction, sa santé ou sa profession, selon surtout son âge, s'il est trop jeune ou trop vieux pour avoir la responsabilité de sa vie personnelle.

Monsieur le président, compte tenu de ce tableau, malgré tous les efforts du gouvernement pour aplanir les difficultés en ces domaines, je crois qu'il est nécessaire, à ce stade-ci des négociations et de la préparation des lois, de susciter un point d'arrêt, de profiter des enquêtes royales à notre portée, d'analyser carrément les buts précis que l'on vise, afin d'amorcer la véritable politique économique nationale qui pourra améliorer la qualité de la vie de chaque Canadien.

Étant donné notre magnifique production nationale, il doit être possible de faire mieux que de garantir plus de \$20 par mois aux enfants de leur naissance à leur majorité, à 18 ans, âge où chacun peut gagner sa vie, à moins qu'il ne consente à étudier plus longuement, pour devenir un citoyen plus renseigné et cultivé au sein de la société.

Et même comme étudiant au service de la société, ne mérite-t-il pas que la société lui assure une qualité de vie correspondant à ses obligations vitales, et cela au strict point de vue économique et monétaire, c'est-à-dire au point de vue des dollars et des cents, au point de vue du revenu personnel garanti?

Voilà, monsieur le président, ce qu'il faudrait mettre au point à l'occasion de l'étude des amendements apportés aux bills C-190 et C-224, sur la hausse des pensions, des subventions et des allocations et sur leur indexation sur le coût de la vie, surtout si l'on veut donner satisfaction au peuple qui nous le demande.

Même si la misère augmente, on voit les sociétés progresser. Voilà encore un mot du langage courant. Ici, je suis obligé de reprendre encore une phrase du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, extraite de son discours du 11 janvier, au début de la présente session. A la page 201 des *Débats*, on peut lire cette remarque très judicieuse, et je cite: